DEMANDE DE CARTE DE DÉCHÈTERIE

Réservé au particulier

Formulaire à retourner :

- **par mail** à ccpa@paysdelarbresle.fr
- **par courrier ou à déposer** à la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle - 117 rue Pierre Passemard 69210 L'Arbresle

COORDONNÉES *(une seule carte par foyer avec possibilité de faire figurer deux noms)*

DEMANDEUR 1 : NOM Prénom .....

DEMANDEUR 2 : NOM Prénom .....

Adresse .....

CP ..... COMMUNE .....

Téléphone portable ..... Téléphone fixe .....

Adresse mail .....

MOTIF DE LA DEMANDE

- ☐ Je viens d'emménager dans une construction neuve
- ☐ Je viens d'emménager dans mon logement :
  - Ancienne adresse : .....
  - Si connu, nom de l'ancien occupant : .....
- ☐ Carte perdue ou volée (pour toute 2ème demande de carte, un chèque de 5 € à l'ordre du Trésor Public est à joindre au dossier)
- ☐ Carte défectueuse
- ☐ Autres, précisez : .....

PIÈCES À JOINDRE AU FORMULAIRE

- ☐ Copie d'un justificatif de domicile (facture eau, électricité, gaz, téléphone, carte grise, attestation d'achat du notaire,...)
- ☐ Copie d'une pièce d'identité par demandeur
- ☐ Si deuxième demande, un chèque de 5 € à l'ordre du Trésor Public

RÉCEPTION DE VOTRE CARTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

Après dépôt d'un dossier complet (avec les pièces justificatives), la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle transmet par voie postale la carte d'accès dans un délai maximum de deux semaines.

RESPONSABILITÉ

- Une seule carte d'accès est attribuée par foyer.
- Pour toute deuxième demande de carte, un chèque de 5 € à l'ordre du Trésor Public est à joindre au dossier
- En cas de perte ou de vol ou de carte défectueuse, l'usager devra représenter un dossier complet à la Communauté de Communes.
- En cas de déménagement, l'usager s'engage à restituer la carte à la Communauté de Communes.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des déchèteries. le destinataire des données est la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

- ☐ Certifie l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la validité des pièces produites lors de la demande de carte d'accès en déchèterie.
- ☐ Reconnais avoir pris connaissance du règlement en vigueur dans les déchèteries et accepte les conditions d'accès en déchèterie définies dans ce règlement.

Fait à ..... Le .....

Signature du(des) demandeur(s) :

Encart réservé à la CCPA

Demande validée le.....

Carte attribuée n° :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Pays de L'Arbresle